

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 17 juin 2022, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 13, rue de Steinsel à Bereldange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit le samedi 25 juin 2022 de 10.30 heures jusqu'à 13.30 heures, dans la rue de Steinsel, des deux côtés, sur le tronçon longeant la maison numéro 13 sur une longueur de 20 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Priorité à la circulation venant en sens inverse (signal B,5)

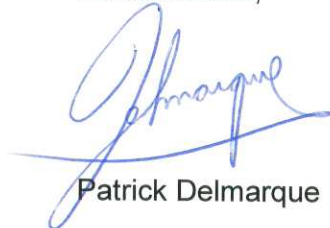
Le samedi 25 juin 2022 de 10.30 heures jusqu'à 13.30 heures, la largeur libre de la chaussée sur le tronçon de la rue de Steinsel longeant la maison numéro 13 ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs venant de la direction Steinsel doivent céder le passage à ceux qui viennent en sens inverse et il leur est interdit de s'engager dans le passage étroit tant qu'il n'est pas possible de traverser ledit passage sans obliger les conducteurs venant en sens inverse à s'arrêter.

Priorité par rapport à la circulation venant en sens inverse (signal B,6)

Le samedi 25 juin 2022 de 10.30 heures jusqu'à 13.30 heures, la largeur libre de la chaussée devant la maison numéro 13 rue de Steinsel ne permettant pas le croisement de deux véhicules, les conducteurs venant de la route de Luxembourg ont la priorité de passage par rapport aux conducteurs venant en sens inverse.

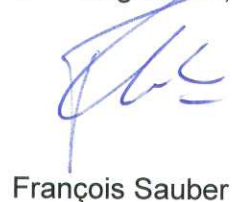
Walferdange, le 17 juin 2022.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber